

COMPTE-RENDU DE CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE DU COMITE DIRECTEUR LE 8 AOUT 2015

Adopté par le Comité Directeur des 17/18 octobre 2015

Membres consultés par courriel (17) : Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire Général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Sandrine TAISSON – Trésorière-adjointe, Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale-adjointe, Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Ludovic MAILLARD, Etienne MOREY, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membre de droit consulté par courriel pour avis consultatif (1) : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Pour cette séance 11 voix sont représentées sur 17 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

Président de séance : Michel EDIAR, Secrétaire de séance : Bernard MORTELLIER

Ordre du jour : **Gratuité de la première licence FFCO (part fédérale) aux licenciés UNSS**

Faisant suite à la proposition lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2015, aux discussions relatives à ce sujet en Comité directeur et avec l'UNSS, la responsable de la Commission jeunes demande aux membres du comité directeur de valider cette proposition de gratuité de la part fédérale, aux licenciés UNSS pratiquant la Course d'Orientation, lors de la prise d'une première licence FFCO.

Proposition validée à la majorité le 25 août 2015.

Application de cette mesure pour la saison 2016, avec effet dès le 1^{er} septembre 2015.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER